

atu.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

2.015

POINT ZERO

47°22'56.18"N 0°42'42.02"E

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT P 5

CONSTITUER UNE PÉPINIÈRE DE PROJETS P 6

- PASSAGES : Un concours international pour mieux intégrer l'autoroute A10 p 8
- Habiter l'eau : Laboratoire de projets ligériens p 12
- Larcay : Parachever l'urbanisation du site de La Bergerie p 14
- Vézetz, La Pidellerie : un territoire porteur d'ambitions intercommunales p 15
- TCSP 2050 : Une réflexion prospective p 16
- Tours : Le "hangard Col" p 18
- Saisir les spécificités du paysage ligérien p 19

FÉDÉRER L'INTELLIGENCE DES TERRITOIRES P 20

- Cartoparties du PLU de La Riche p 22
- PUCA : Une nouvelle approche pour explorer le périurbain et la métropole p 24
- Habitat : Voir plus large p 25
- Les enjeux d'une agriculture de proximité p 26
- Modèle multimodal des déplacements p 27
- Partenariat avec COBATY p 28
- Données et SIG p 30
- Tour(s)plus : Les équipements sportifs p 32
- Le logement évolutif p 33

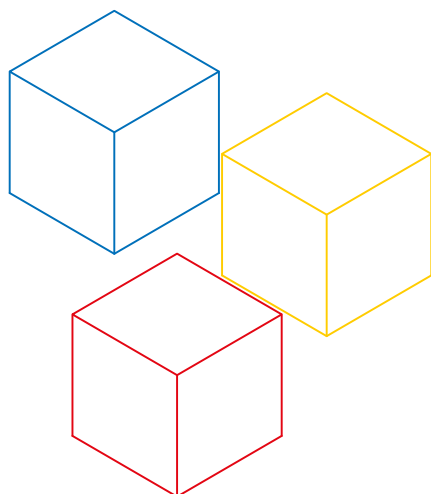


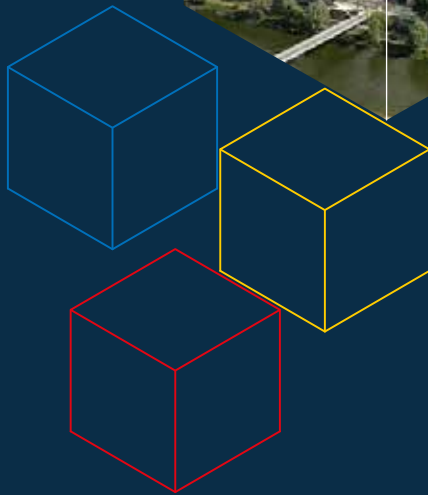
ANIMER LA FABRIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES P 34

- Préfiguration des futurs projets de renouvellement urbain p 36
- Mobilité : Le temps des téléphériques urbains ? p 38
- Tours : Charte pour la qualité urbaine p 40
- Evres-sur-Indre : Un plan de mobilités p 42
- Les déplacements à Vélo p 43
- Stratégie locale de gestion du risque d'inondation p 44
- L'actualité des plans locaux d'urbanisme à l'ATU p 46
- Le contenu du PLU change (tout le temps) p 47

VIE DE L'AGENCE P 48

- Périmètres d'étude p 50
- Visages d'agence p 51
- Publications p 52
- Sigles et acronymes p 54







LE MOT du président

L'Agence d'Urbanisme fêtera ses 50 ans d'existence en 2017. Bientôt cinq décennies qu'elle est aux côtés des territoires pour éclairer et accompagner leurs actions. La diversité des réflexions conduites en 2015 démontre que l'outil est toujours au cœur de la dynamique de l'agglomération.

En effet, l'Agence d'Urbanisme apporte une contribution essentielle à la consolidation de nos communautés. Les changements institutionnels à l'œuvre au sein de l'agglomération sont nécessaires pour apporter des réponses puissantes et coordonnées aux défis posés par la double dynamique de métropolisation et de périurbanisation.


Pour autant, et nombre de travaux conduits en 2015 le montrent, cette montée en puissance des intercommunalités ne saurait se faire au détriment du sur-mesure, de la proximité, de l'écoute des citoyens et de la prise en compte des identités. Faire en sorte que les politiques publiques soient plus pertinentes et performantes n'implique pas qu'elles se coupent des spécificités de chacun et qu'elles homogénéisent le territoire.

Au contraire, partir de la connaissance fine du terrain, envisager les impacts au-delà des périmètres et élargir le nombre d'acteurs parties prenantes apparaissent comme l'indispensable terreau de nos communautés de projets. Je ne doute pas qu'à la lecture de ce rapport d'activité, vous partagerez la contribution de l'ATU à cette entreprise.


Philippe Briand
Président de l'Agence d'Urbanisme
de l'Agglomération de Tours



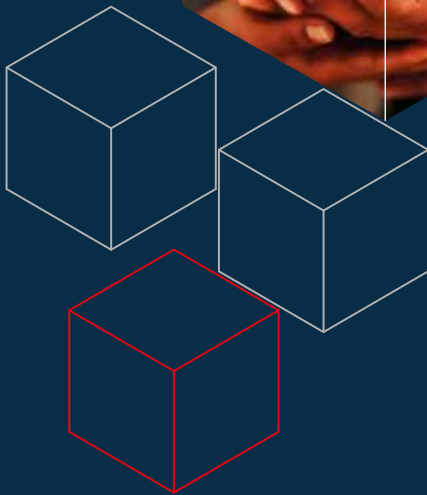
CONSTITUER une pépinière de projets



Première étude sur le transport sur voie réservée en 1974, esquisse de la refonte du Haut de la rue Nationale en décembre 2002, deux exemples pour montrer que le temps de la ville bien bâtie est un temps long. Aujourd'hui, comme hier, l'Agence d'Urbanisme investit les espaces sur lesquels se fera la ville de demain.

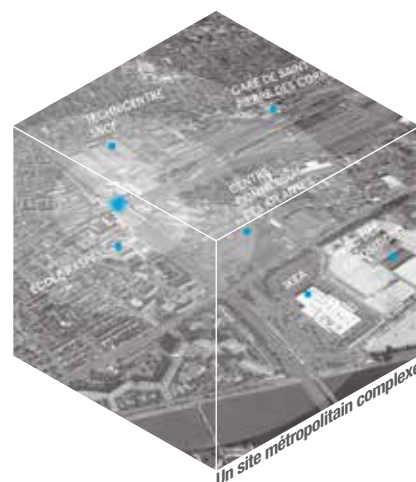


Dans cette pépinière de projets, elle caractérise, analyse, projette, dans l'objectif de proposer un dessein pour des morceaux de ville parfois orphelins. Au sein de cette pépinière, l'esprit du lieu, la diversité des usages, et la recherche de la juste intervention apparaissent comme les maîtres mots, pour accompagner les collectivités dans leurs projets.



PASSAGES :

Un concours international d'idées pour mieux intégrer l'autoroute A10 dans l'agglomération de Tours



UNE DÉMARCHE ORIGINALE En partenariat avec VINCI Autoroutes, la Communauté d'agglomération Tour(s)plus a engagé la réflexion, inscrite dans le SCoT, sur l'amélioration de l'intégration de l'A10 sur son territoire urbain. Pour cela, elle a confié à l'ATU, l'organisation d'un concours d'idées qui s'inscrit dans le programme international "Passages" piloté par l'Institut pour la ville en mouvement (IVM). Ce programme, ouvert aux jeunes urbanistes âgés de moins de 40 ans, auquel participent des métropoles comme Barcelone, Shanghai ou encore Toronto, a pour objectif d'améliorer des points de passages rendus difficiles par la présence d'un obstacle majeur (cours d'eau, voie ferrée, infrastructure routière,...) en milieu urbain.

Ce sont ainsi 7 équipes, parmi 50 candidatures (représentant 19 nationalités), qui ont été sélectionnées pour participer à un workshop à Tours, du 28 mai au 1er juin 2015. L'ATU s'est impliquée pleinement dans l'organisation du workshop, comme dans l'assistance technique aux équipes.

Elle a ainsi :

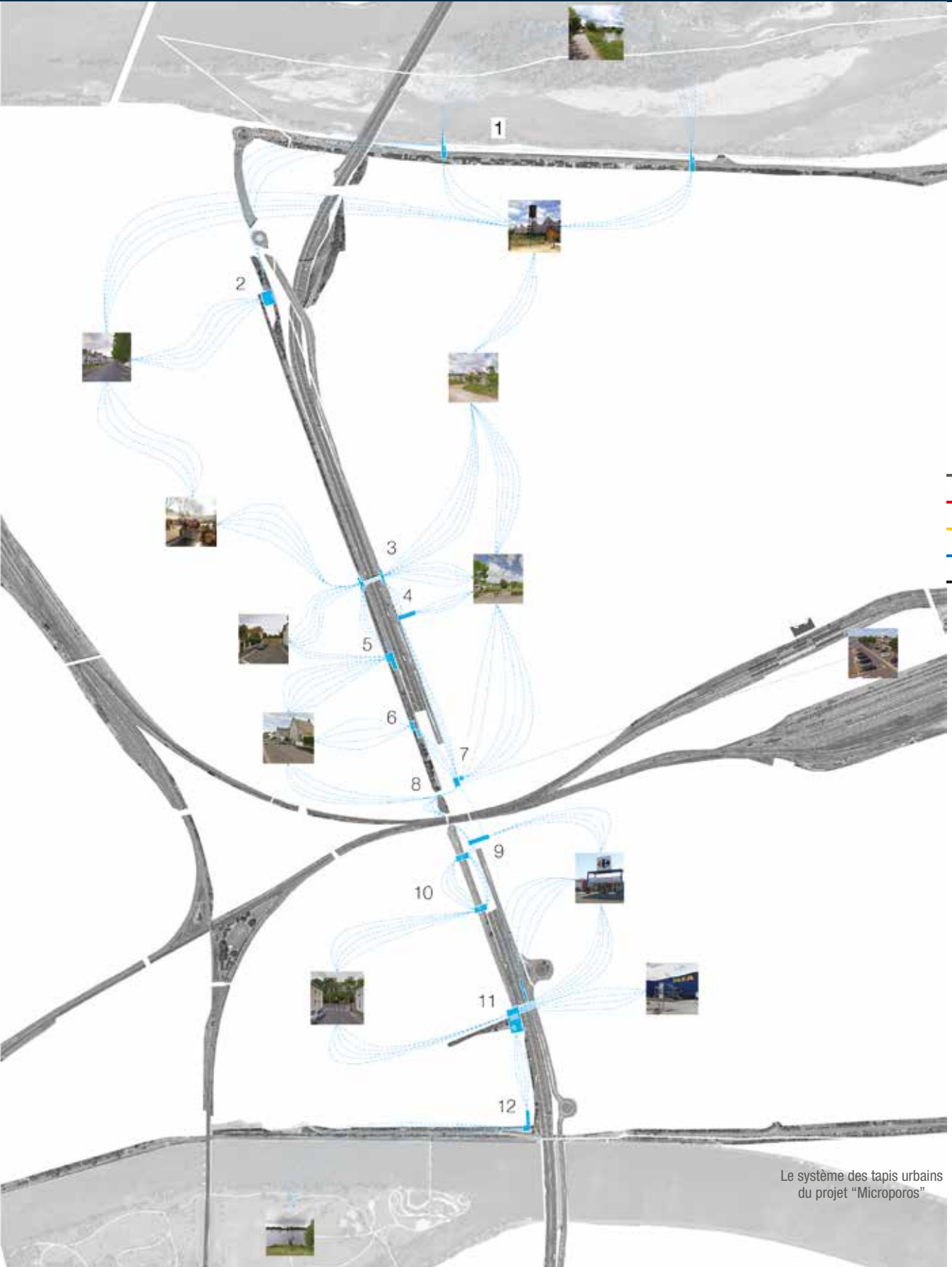
- ◆ organisé toute la logistique liée à l'évènement ;
- ◆ préparé les fichiers de travail utiles aux participants ;
- ◆ guidé les équipes lors de la visite du site ;
- ◆ apporté de l'information sur les enjeux et projets urbains dans l'agglomération.

Des 7 idées esquissées, c'est le projet "Microporos" de l'équipe BAU15 (concepteurs parisiens et berlinois) qui fût désigné lauréat par un jury composé d'élus locaux, des représentants de VINCI Autoroutes, de l'Etat et d'experts internationaux.

Le projet "Microporos" base sa stratégie sur la multiplication d'interventions ciblées sur des points posant des difficultés de mobilité, tout en assurant une complémentarité entre les sites et avec le tissu urbain existant. Une douzaine de "tapis urbains" ont ainsi été imaginés tout au long de l'autoroute, entre la Loire et le Cher.

Pour aller plus loin





Le système des tapis urbains du projet "Microporos"



LE PROJET LAURÉAT DÉCLINÉ SUR UN SITE

En concertation avec VINCI Autoroutes et Tour(s)plus, la réflexion s'est ensuite approfondie sur le secteur du "Point 0", au travers

du "tapis Jardin". Celui-ci profite de l'effacement partiel de la levée (une information fournie aux équipes par les services de l'Etat lors du workshop) pour :

- ◆ reconfigurer les espaces publics sous l'A10 et sur ses abords ;
- ◆ mettre en valeur et sécuriser le tunnel piéton/vélo sous les voies ferrées ;
- ◆ constituer une prairie humide sur un terrain compris entre la rue du Dr Zamenhof et les voies ferrées ;
- ◆ effacer la levée du canal qui présente un obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue.

L'ATU a assisté l'équipe BAU15 sur l'ensemble de la durée de sa mission (4 mois), et s'est chargée de mener l'interface avec les services de Tour(s)plus, des villes de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps. Pour que l'équipe appréhende bien le contexte et son fonctionnement, des rencontres ont été organisées avec des acteurs locaux (centre commercial des Atlantes, Tour(s)Habitat).



Différents modes de représentations du projet ont été esquissés afin de mettre en valeur les substantielles modifications des lieux :

- ◆ Des images de synthèse ;
 - ◆ Une maquette ;
 - ◆ Une modélisation en 3D du site actuel et du site intégrant le projet.
- Pour ce dernier mode de représentation, l'ATU s'est équipée de lunettes Oculus permettant de s'immerger virtuellement dans le site.

L'aspect innovant de la démarche et l'intérêt urbanistique du projet ont incité l'équipe en charge de la constitution du pavillon français pour la biennale internationale de l'architecture de Venise (28 mai / 27 novembre 2016), à le sélectionner en vue de l'exposer publiquement. Quelques jours auparavant (du 3 mai au 5 juin 2016), le concours réalisé à Tours sera également présenté à Paris (galerie passage du Désir, Xème arrondissement), lors d'une exposition consacrée au concours "Passages" dans son ensemble.

Il est envisagé de lancer les premiers travaux courant 2017, sur le site du tapis "Jardin".

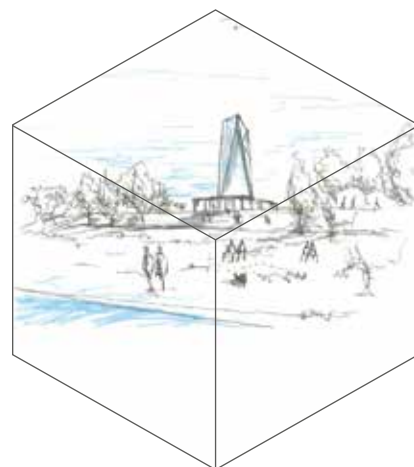
Votre interlocuteur : Olivier Schampion (schampion@atu37.org)

Pour aller plus loin



HABITER L'EAU :

Laboratoire de projets ligériens



Pour la deuxième année consécutive, l'ATU a poursuivi son partenariat avec les agences d'urbanisme d'Angers et d'Orléans et les établissements d'enseignement supérieur du Val de Loire pour réfléchir aux projets qu'appellerait une valorisation des bords de Loire. Cette démarche placée sous l'égide de la Mission Val de Loire vise à proposer aux étudiants de ces établissements de s'emparer d'une situation ligérienne pour élaborer des propositions d'intervention.

En 2015, Les étudiants du département Aménagement de Poly'tech Tours ont travaillé sur la presqu'île de Berthenay et ceux du Master Environnement territoires et paysages se sont saisis des enjeux de la rive droite du fleuve à Tours. Leurs propositions ont été confrontées à celles de leurs homologues des autres écoles qui ont travaillé sur d'autres sites et ont également été restituées aux élus locaux.

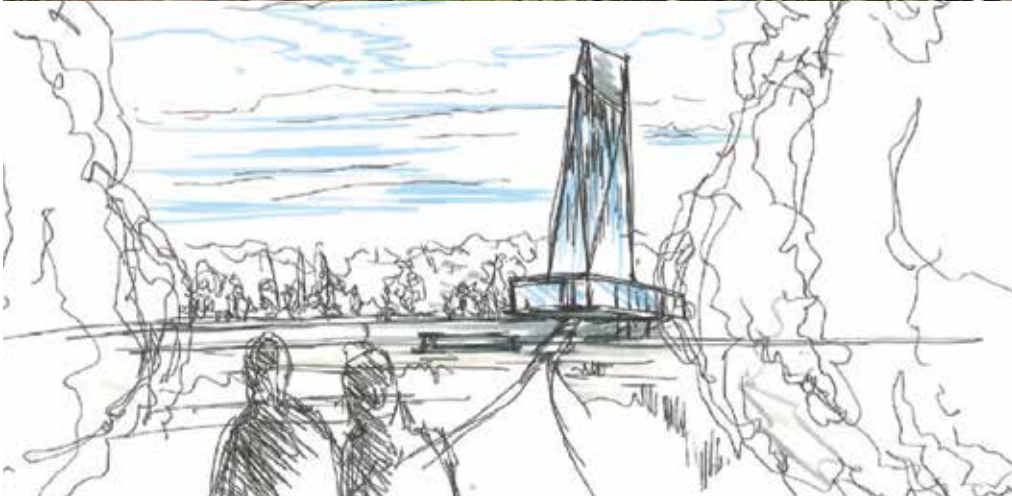
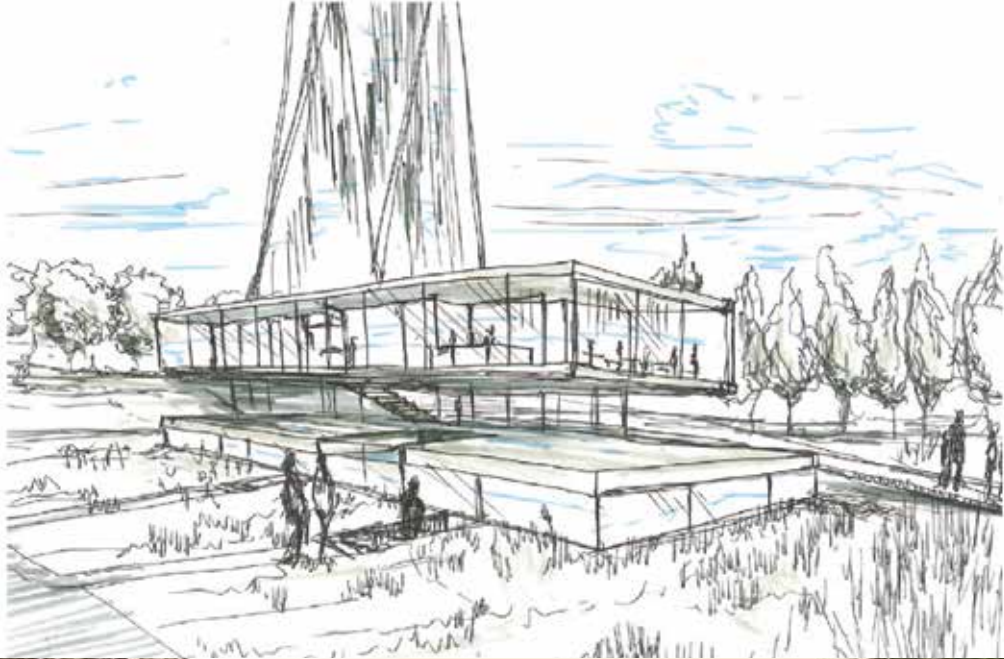
"Un carnet de projets" valorisant l'ensemble des productions a été diffusé. Se constitue ainsi, au fil des années, une collection de projets permettant à la fois aux futurs professionnels de se confronter aux spécificités ligériennes et aux territoires de disposer d'une banque d'idées nouvelles pour replacer la Loire au cœur de la vie urbaine.

Pour aller plus loin

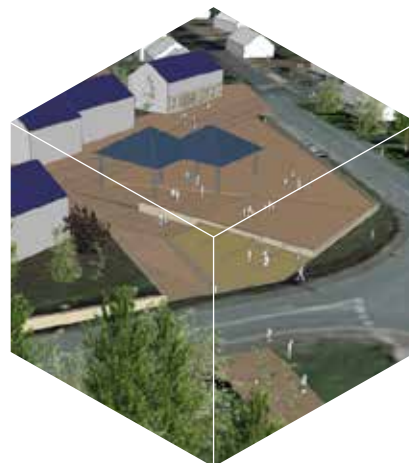


Votre interlocuteur : Céline Tanguay (tanguay@atu37.org)





LARCAY : Parachever l'urbanisation du site de La Bergerie



Depuis le dessin de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du site de la Bergerie, réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU en 2007, l'ATU a construit un partenariat fidèle avec la commune de Larcay. Les années passées ont permis aux élus, en association étroite avec les services de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau, d'acquiescer le foncier et d'engager les études de mise en œuvre d'une première tranche pour la réalisation d'environ 80 logements.

Début 2015, les élus ont sollicité l'ATU pour réaliser les études pré-opérationnelles d'une tranche 2 et définir les enjeux et objectifs de cet espace emblématique de la vie sociale du plateau.

- ◆ Prolonger le centre commercial existant ;
- ◆ Créer un espace de convivialité, un espace de rencontre, de manifestation, une place, etc ;
- ◆ Encourager les déplacements doux ;
- ◆ Révéler les perspectives sur le grand paysage.

Telles sont les ambitions retenues par la municipalité, esquissées par l'ATU, et mises en œuvre par l'aménageur (Val Touraine Habitat)

Votre interlocuteur : Alain Huet (huet@atu37.org)



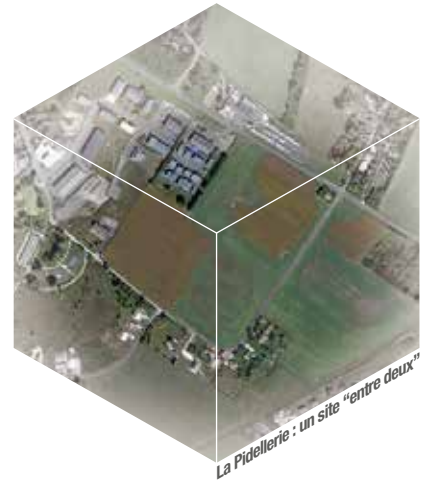
Programme : 25 logements intermédiaires,
2 logements individuels,
300 m2 de commerces





VÉRETZ

La Pidellerie : un territoire porteur d'ambitions intercommunales



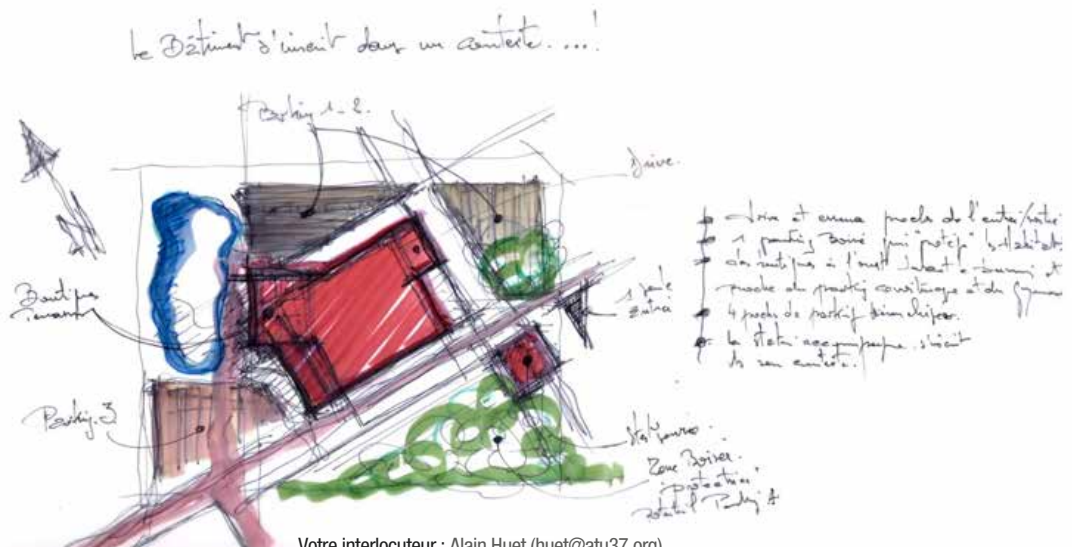
Le site de la Pidellerie sur la commune de Larcay mais adjacent à Azay-sur-Cher, par sa position stratégique (au contact direct du bourg) constitue le lieu préférentiel du développement communal. Il affiche aujourd'hui une identité paysagère marquée à la fois par une écriture végétale (terres cultivées, haies, massifs boisés) et par la présence d'éléments bâtis disséminés.

Sa traversée par la D976 lui garantit une desserte et une visibilité incontestables.

Son urbanisation construira un continuum urbain jusqu'au bourg d'Azay-sur-Cher, lui conférant ainsi un statut particulier.

L'ambition de sa programmation donnera sens au développement intercommunal de ce territoire tel que le prône la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau et trouvera sa définition dans le diagnostic et les enjeux élaborés par l'ATU à la demande des élus.

L'implantation d'un supermarché : acte premier de l'éclosion d'un nouveau quartier



TCSP 2050 :

Une réflexion prospective pour la programmation des prochaines lignes structurantes de transports collectifs

Deux ans après sa mise en service, le tramway connaît un usage supérieur aux prévisions. Ce succès conforte l'intérêt de poursuivre la création de nouvelles lignes de transports collectifs en site propre (TCSP), qu'elles soient en modes tramway ou de bus à haut niveau de service (BHNS).

L'interface avec le développement urbain à l'échelle de la métropole est essentielle à prendre en compte dans ces réflexions. C'est pourquoi, l'ATU s'est mobilisée dans l'analyse préliminaire consistant à identifier les secteurs nécessitant une desserte par au moins une ligne TCSP. Pour cela, elle a été chargée de calculer les intensités urbaines pour chaque tronçon d'une multitude de lignes urbaines. Outre l'assemblage de données (nombre d'habitants, nombre d'emplois, nombre d'élèves du secondaire et du supérieur), l'ATU a développé sa réflexion en proposant des itinéraires alternatifs, basés sur la prise en compte :

- ♦ des rabattements (automobiles) périurbains aux portes du tissu urbain dense ;
- ♦ du développement urbain actuel et projeté ;
- ♦ de l'interconnexion avec les autres réseaux de transports publics, notamment le réseau ferroviaire ;
- ♦ la présence d'équipements générateurs de flux.

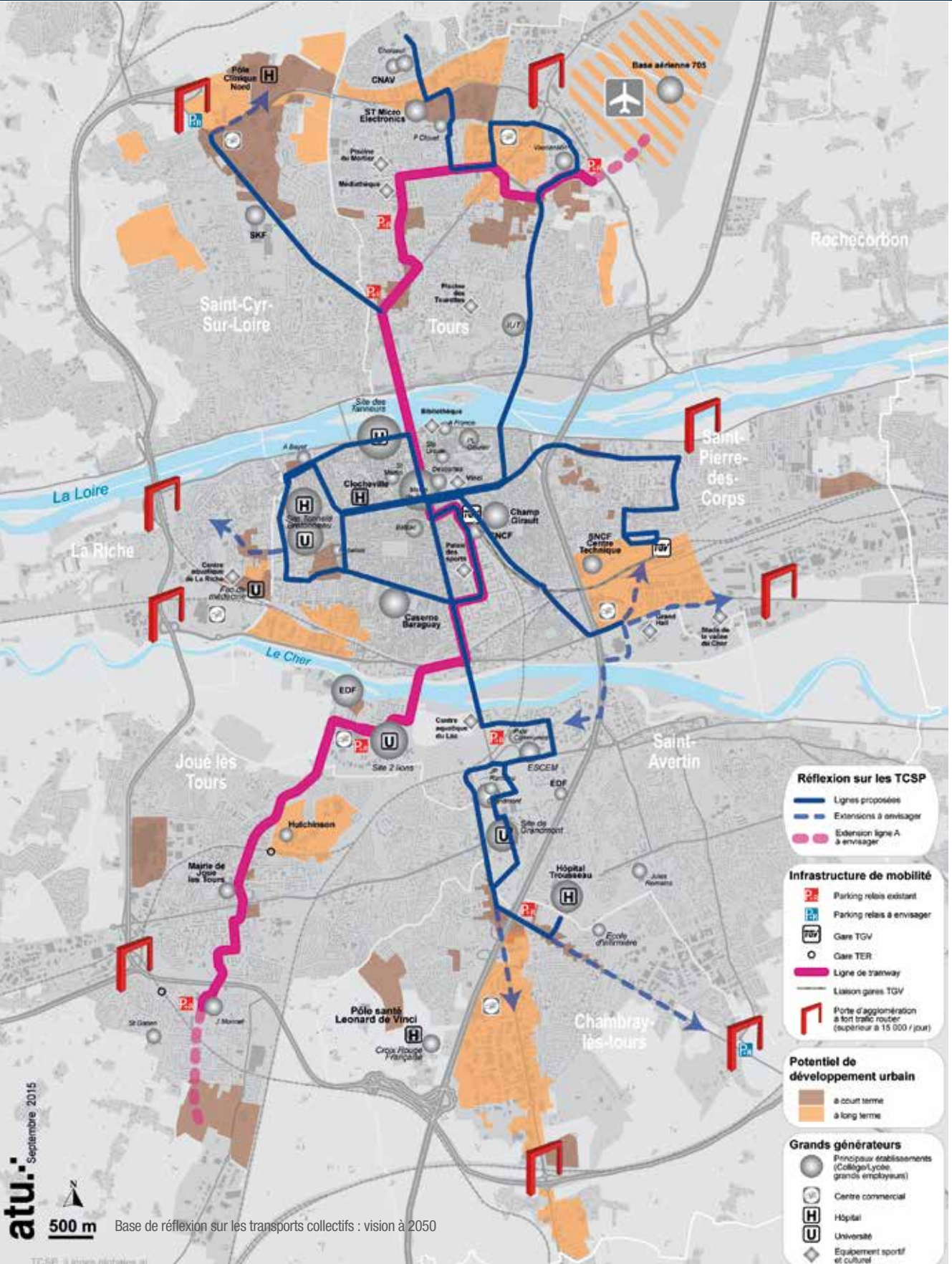
Ces propositions alternatives ont porté sur plusieurs secteurs, comme La Riche, Saint-Pierre-des-Corps, Chambray-lès-Tours et Saint-Cyr-sur-Loire.

C'est à l'issue de cette réflexion qu'un plan des lignes TCSP potentielles à horizon 2050 a été réalisé et présenté en bureau des maires de l'agglomération. Ce plan constitue la base de référence des scénarios TCSP qui font actuellement l'objet d'une modélisation. Les scénarios modélisés permettront de dégager une estimation de fréquentation des lignes testées, pour aider la prise de décision sur le choix du mode (tramway ou BHNS) et la priorisation des futures lignes structurantes du réseau.

Votre interlocuteur : Olivier Schampion (schampion@atu37.org)

Pour aller plus loin





Réflexion sur les TCSP

- Lignes proposées
- Extensions à envisager
- Extension ligne A à envisager

Infrastructure de mobilité

- P Parking relais existant
- P Parking relais à envisager
- TGV Gare TGV
- O Gare TER
- Ligne de tramway
- Liaison gares TGV
- L Porte d'agglomération à fort trafic routier (supérieur à 15 000 / jour)

Potentiel de développement urbain

- à court terme
- à long terme

Grands générateurs

- Principaux établissements (Collège/Lycée, grands employeurs)
- C Centre commercial
- H Hôpital
- U Université
- ◇ Équipement sportif et culturel

TOURS :

Reconversion de près de 4000 m² au cœur du quartier Febvotte : Le "hangard Col"

La Ville de Tours est propriétaire d'un foncier de 3845 m², rue Stéphane Pitard dans le quartier Febvotte à proximité des casernes Rannes et Baragney. Ce terrain, le "hangard Col", ancien atelier mécanique de l'armée a été reconverti en boulo-drome par la Ville de Tours et mis à disposition d'une association jusqu'en 2012. Il est depuis désaffecté, et la Ville de Tours souhaite valoriser cette unité foncière.

Le SEM Maryse Bastié, pressenti comme opérateur, a confié à l'ATU, la réalisation d'une étude de capacité afin d'envisager les possibilités de mise en valeur du site.

Cette étude a permis :

- ◆ de partager un diagnostic avec la maîtrise d'ouvrage afin d'identifier les enjeux, contraintes et atouts de la parcelle, à l'échelle de l'îlot et de les contextualiser à l'échelle du quartier et de la ville ;
- ◆ d'élaborer une orientation d'aménagement de l'îlot déterminant la capacité constructible de la parcelle en fonction des enjeux préalablement établis.

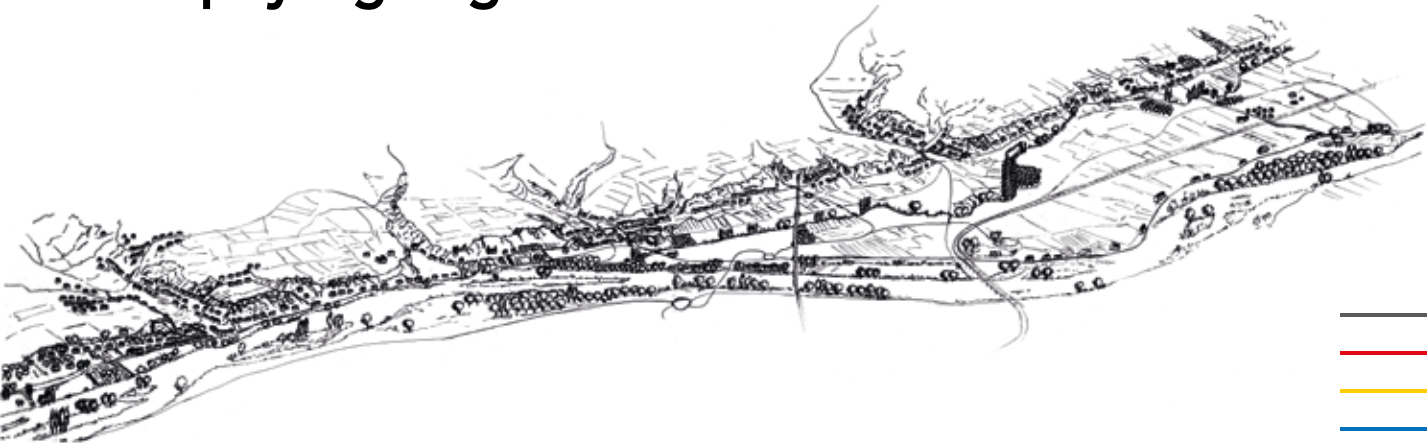
Dans un secteur exposé au risque d'inondation, la vocation des rez-de-chaussée sera un point clé de la réussite du projet.





TOURS/NOIZAY :

Saisir les spécificités du paysage ligérien




Dans le cadre de son travail de meilleure compréhension des paysages ligériens, l'ATU a réalisé un diagnostic sur la rive droite de la Loire entre Tours et Noizay. Ce travail vise à terme, à construire un "plan paysage". Il a permis, dans un premier temps, de décrypter le territoire et d'identifier les leviers à saisir pour écrire un projet d'avenir. Basé sur une approche documentaire et de terrain, ce travail préparatoire a mis en évidence différents liens historiques, visuels, physiques entre le plateau et le fleuve et a permis d'identifier, de qualifier les déplacements et les usages (habitats, loisirs, sports, agriculture,...).

Les enjeux révélés aideront à définir le projet. Cette seconde étape qui nécessite l'implication active des acteurs locaux, prendra en compte ce qui est en cours de réflexion aujourd'hui par les élus. La finalité est d'identifier des actions et des aménagements pour des "sites précieux", pour la restauration ou la création des continuités (visuelles ou piétonnes), pour la résorption des points noirs paysagers, etc.

Votre interlocuteur : Céline Tanguay (tanguay@atu37.org)



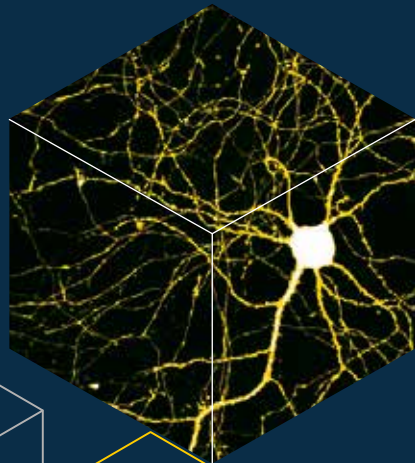
Fédérer l'intelligence des territoires



"Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin". Cet adage apparaît comme le leitmotiv des missions d'observation de l'Agence d'Urbanisme. En effet, la nécessité de saisir les dynamiques, de plus en plus complexes, qui traversent les territoires appellent la constitution d'une intelligence collective. Personne ne peut se prévaloir d'avoir toutes les clefs de compréhension d'un territoire.

20

Pour ce faire, l'ATU mobilise ses données et ses expertises pour les confronter aux acteurs de la ville. Elle se place ainsi au centre d'un écosystème où l'objectif de chacun est de se débarrasser de croyances mal assises en se forgeant une solide culture commune, pré-requis indispensable à des actions en adéquation avec les enjeux territoriaux.



21

CARTOPARTIES DU PLU DE LA RICHE : Le numérique au service du diagnostic partagé



Le PLU de la Riche a été l'occasion pour la commune, les habitants et l'ATU d'expérimenter une nouvelle forme de gouvernance contributive, à travers l'utilisation d'outils numériques. Cette expérimentation a pris la forme de deux cartoparties co-organisées par l'ATU et Artefact, coopérative d'Activités et d'Emploi culturelle pilotant un projet dédié à l'innovation sociale par le numérique (CoopAxis).





BALADES ET CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Les cartoparties sont des balades à thème à l'issue desquelles l'ensemble des données collectées (photos, remarques) sont mises à disposition du public sur internet. Un premier atelier a traité des mobilités dans le centre-ville, l'autre a consisté à explorer les espaces situés à l'Ouest du périurbain. Les contributions ont été reversées dans la carte participative OpenStreetMap, carte mondiale libre et gratuite. Cette carte interactive peut être, par la suite, réutilisée et enrichie par tous : collectivités, citoyens, entreprises ou associations. Les photos, également réutilisables, sont recensées dans Flickr et classées dans Wikimedia.

UN DÉROULEMENT EN TROIS TEMPS

Une balade en groupe à pied et à vélo a eu lieu pour découvrir le territoire et relever des éléments utiles à cartographier (arbres ou espèces remarquables, plans d'eau, bancs, voies praticables pour les vélos, bâtiments non recensés...). Ensuite, un échange a eu lieu entre habitants, élus et associations, sur les perceptions et sur les grands enjeux d'aménagement de La Riche et de l'agglomération. Puis, un temps de formation sur la mise en ligne des données était organisé.

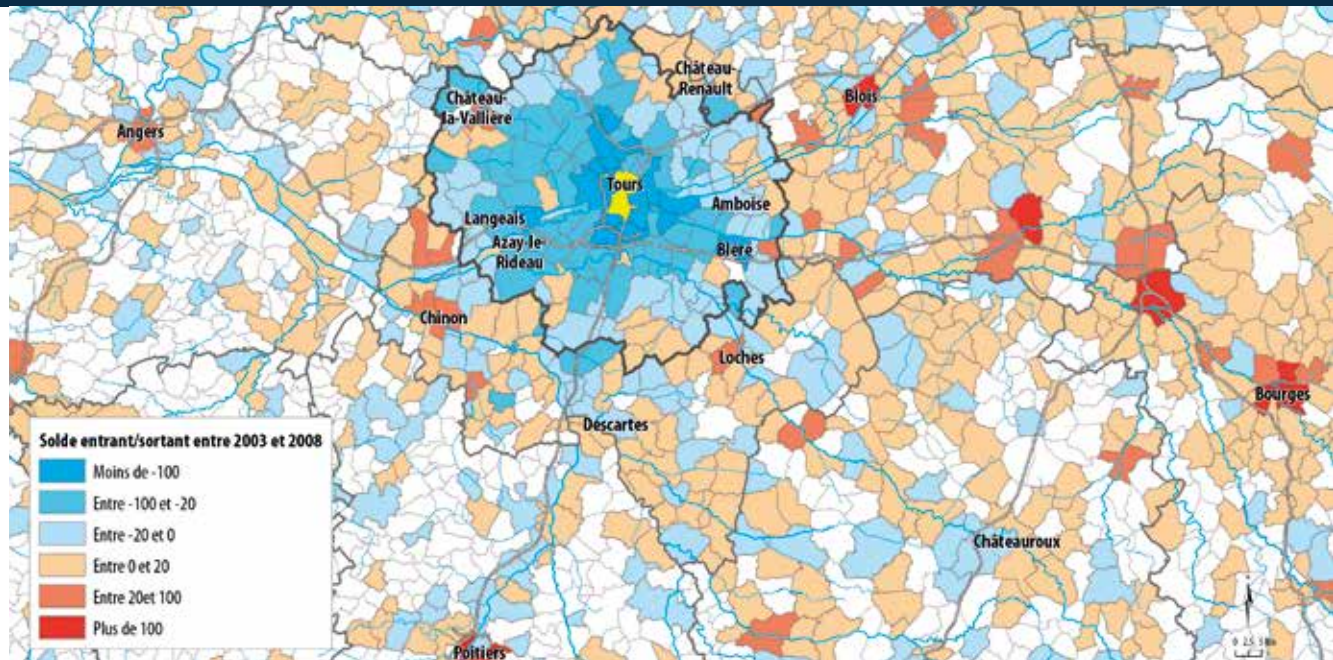
UNE CONCERTATION ORIGINALE ET POUSSÉE

La balade à pied ou vélo était l'occasion d'une approche sensible du territoire. La présence d'habitants et d'élus a permis un partage des connaissances du territoire et des enjeux de demain sur de sujets nombreux et variés : l'agriculture périurbaine, le devenir des territoires très inondables, la mise en valeur des bords de Loire et du Cher, l'amélioration des itinéraires vélos, piétons, le centre-ville, le développement urbain... L'objectif était aussi d'amplifier la concertation par le biais d'internet (OpenStreetMap et réseaux sociaux) et de recueillir et valoriser la richesse de l'expertise habitante pour s'assurer que le PLU fait bonne route.

Votre interlocuteur : Fanny Maire (maire@atu37.org)

Pour aller plus loin





PUCA : Une nouvelle approche pour explorer le périurbain et la métropole

L'ATU pilote une recherche qui s'intéresse au périurbain en tant qu'expression territoriale de la métropole. Cette démarche cherche à démontrer que les espaces périurbains ne sont pas en dehors ou contre la dynamique de métropolisation, mais au contraire, en sont l'expression. Elle permet d'aborder les processus à l'œuvre dans l'aire urbaine de Tours (144 communes, 484.000 habitants) sous un angle nouveau. Les ménages sont au cœur des réflexions, partant du postulat que, par leurs pratiques et leurs représentations, ils sont les principaux aménageurs de la métropole.

De plus, l'association à différents chercheurs, universitaires locaux et d'ailleurs, enrichit la démarche de réflexions conceptuelles.

Le partenariat noué avec l'INSEE Centre – Val de Loire a, quant à lui, permis de qualifier les liens qu'entretient l'agglomération tourangelle avec d'autres territoires (axe ligérien, Grand Ouest, Île-de-France, etc.). Cette recherche est également l'occasion de tester de nouveaux modes de recueil et d'analyse de données. À titre d'exemple, des gps ont été mobilisés afin d'étudier les mobilités des familles vivant dans l'aire urbaine de Tours.

Pour aller plus loin



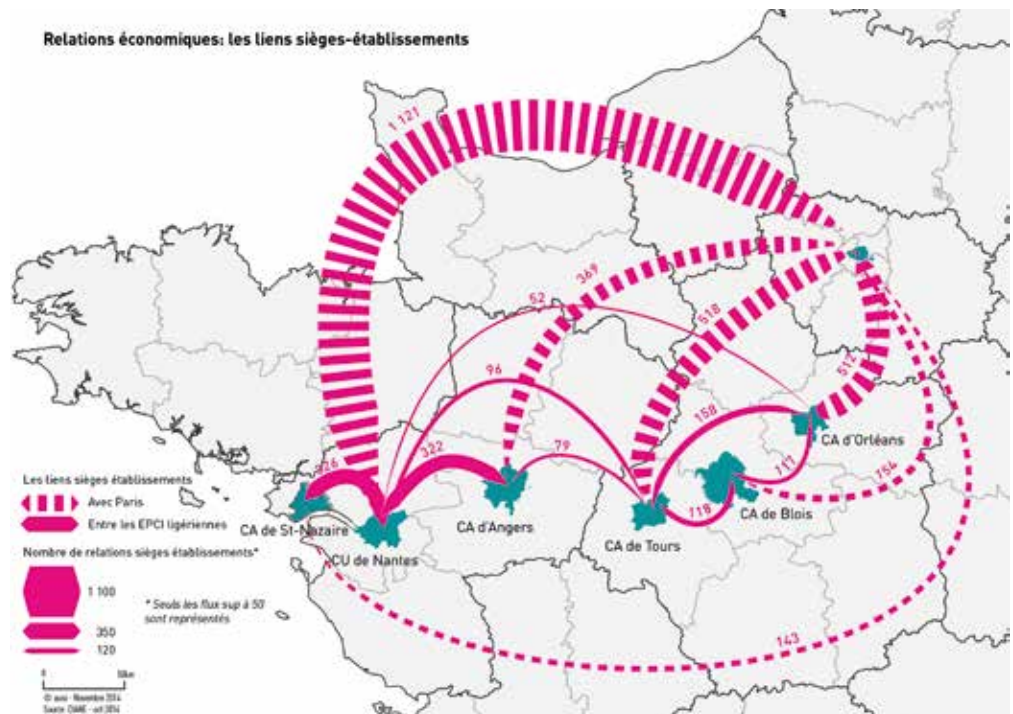


VOIR PLUS LARGE :

De nouveaux partenariats consolidés

En 2015, la compréhension du territoire et de ses dynamiques a guidé la multiplication des échanges et des partenariats. Premièrement, l'ATU a contribué, avec d'autres agences d'urbanisme, à l'observation des agglomérations en réseau (publication à venir) ainsi qu'à une journée d'étude organisée par la Mission Val de Loire. Ces travaux ont permis de comparer l'agglomération tourangelle à d'autres territoires et d'identifier les systèmes dans lesquels elle s'inscrit. Deuxièmement, grâce à un partenariat avec l'association COBATY (fédération des acteurs locaux du bâtiment) des pistes d'action pour produire du logement à un coût abordable ont été identifiées. Dernier exemple : l'ATU s'est davantage impliquée dans l'observation du marché immobilier au travers du groupe national qui œuvre autour du service Demande de Valeurs Foncières (GNDVF). Les échanges méthodologiques continus avec les territoires et experts participants ont permis à l'ATU d'améliorer les analyses réalisées localement.

25



ET SI ON HABITAIT À CÔTÉ DE SON ASSIETTE ?

Les enjeux d'une agriculture de proximité

Il y a quelques dizaines d'années, l'agriculture nourricière arrivait jusqu'aux portes de Tours comme pour beaucoup de villes ligériennes. Qu'en est-il aujourd'hui? Pour comprendre, un retour en arrière semble nécessaire.

La France rurale d'après-guerre produisait pour elle-même. Dans les années qui ont suivi, l'agriculture a acquis de nouveaux savoirs, les techniques se sont améliorées, la productivité a augmenté. La géographie rurale est modifiée, les fermes familiales sont devenues des exploitations agricoles. L'État a garanti aux agriculteurs, un traitement de faveur par la création d'une politique agricole et d'un ministère de l'agriculture puissant. Dès 1970, la France est passée à l'exportation.

Cette ouverture sur le monde ne s'est pas faite seulement dans le domaine agricole mais ce dernier interroge davantage. Aujourd'hui, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture de France affirme que l'agroalimentaire est un secteur clé de l'appareil d'exportation mais la PAC 2014-2020 reconnaît que l'agriculture doit répondre à des enjeux des plus ambitieux dont l'indépendance et la sécurité alimentaire. Il s'agit bien là d'une nouvelle vision qui "reterritorialise" une partie de la production agricole.





Consommer localement est une demande de plus en plus pressante. Sur notre territoire tourangeau des initiatives sont nombreuses en ce sens. Tour(s)plus définit dans son Plan Climat 2010-2014 "sa politique agricole dans le respect de la trame verte et bleue". Le résultat de cette invitation à produire localement se concrétise avec l'installation de 3 maraichers bio et un quatrième dossier en cours d'étude.

La Communauté de Communes de l'Est Tourangeau a depuis une dizaine d'années un "projet agriurbain" traduit par diverses actions dont l'installation d'un maraîcher et un projet de circuit court destiné à mettre en relation producteurs et consommateurs.

Ces deux exemples illustrent les premiers pas vers une prise de conscience d'une agriculture alimentaire de proximité. La protection du sol agricole est clairement affichée dans le SCoT de l'agglomération tourangelle, les communes doivent aujourd'hui traduire cette ambition dans leur PLU. Toutefois, le règlement d'un PLU n'a pas vocation à spécifier le type de production, or l'enjeu est double, préserver le sol (la ressource) et favoriser la fonction alimentaire.

Votre interlocuteur : Céline Tanguay (tanguay@atu37.org)

Pour aller plus loin



MODELE MULTIMODAL :

Gestion partenariale des déplacements

Le modèle multimodal des déplacements est un logiciel qui permet de simuler des scénarios de développement des réseaux routiers et des réseaux de transports collectifs, sur la base de projections de population et d'emploi.

Conformément à la convention signée entre les partenaires du modèle, l'ATU poursuit sa mission de gestion du logiciel, qui consiste principalement à :

- ◆ Mettre à jour les données d'entrée du modèle (population, emplois, réseaux de transport) ;
- ◆ Suivre les modifications apportées à la structure du modèle (le "calage") réalisé par un prestataire spécialisé ;
- ◆ Transmettre et récupérer les versions à jour lorsqu'un des partenaires signataires de la convention souhaite utiliser le modèle à titre individuel ;
- ◆ Réaliser des tests demandés par les partenaires lors des comités techniques.

Votre interlocuteur : Olivier Schampion (schampion@atu37.org)

PARTENARIAT AVEC COBATY : 10 pistes pour produire un logement abordable



Dans le prolongement de la convention de partenariat signée fin 2014, l'ATU et COBATY Tours (fédération des acteurs locaux du bâtiment) ont échangé tout au long de l'année pour dégager les voies de la production de logements plus abordables.

Après avoir partagé les contours du bilan financier d'une opération de promotion, dix pistes d'actions ont été identifiées. Ces leviers relèvent à la fois de la législation, de l'environnement local, du dialogue avec les collectivités locales et d'une meilleure coordination des acteurs de la construction.

Une présentation de ces préconisations, à partir d'une synthèse de quatre pages disponibles auprès de l'ATU, a permis d'alimenter un débat riche et prometteur pour que l'alliance des professionnels et des collectivités conduise à une offre d'habitat plus adaptée à la réalité du marché.

Votre interlocuteur : Aurélie Ravier (ravier@atu37.org)

Pour aller plus loin





CHAMPS	PISTE		EFFET ATTENDU	ACTEURS	
Foncier	1	Porter une stratégie foncière publique	Foncier moins cher	Collectivités	
	2	Ajuster les règles d'urbanisme pour favoriser la densité	Baisse du prix au mètre carré		
Urbanisme	3	Favoriser les échanges préalables à l'instruction du PC	Délai et sécurité	Dialogue Collectivités /promoteurs	
	4	Assouplir les règles des PLU	Baisse du prix au m2	Collectivités	
	5	S'assurer de la faisabilité du programme attendu	Éviter les invendus	Dialogue Collectivités /promoteurs	
	6	Simplifier et sécuriser les études environnementales	Baisse des coûts, des délais et de l'insécurité	Législateur	
Conception/réalisation	7	Impulser des partenariats concepteurs/fabricants	Baisse des coûts de production	Acteurs de la construction	
	8	Permettre l'accès au plus grand nombre aux outils de coordination	Baisse des coûts de production	Acteurs de la construction	
Normes	9	Adapter la réglementation thermique	Baisse des coûts de production	Législateur	
	10	Accessibilité : passer de l'adapté à l'adaptable	Améliorer les surfaces à vivre	Législateur	

DONNÉES ET SIG :

Partager, organiser, analyser, représenter

1.500

fichiers mis à disposition en 2015

300 Go

de base de données

Qu'elles soient géoréférencées ou non, géographiques, thématiques, quantitatives ou qualitatives, les données sont au cœur de l'ingénierie d'aide à la décision. Leur utilisation nécessite souvent la mise en place de partenariats d'échange et de mises à disposition. Partager et mettre à jour les données c'est les faire vivre, les faire évoluer, les analyser et apporter à nos partenaires une connaissance commune sur les territoires d'analyse de l'Agence.

2015 a été l'occasion de prolonger le partenariat avec le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire pour la mise à disposition du cadastre numérisé et des données MAJIC3 (Sources : DGFIP), utilisés pour de nombreuses analyses spatiales (empreinte urbaine, consommation foncière,...) réalisées par l'ATU pour les documents de planification. Une nouvelle convention a également été signée avec l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours (Département d'Aménagement et d'Environnement) permettant aux étudiants et chercheurs d'accéder à l'ensemble des données de l'Agence et inversement à l'Agence de disposer des données réalisées dans le cadre de projets de recherche et de travaux dirigés.

LES DONNÉES "RÉFÉRENTIELLES"

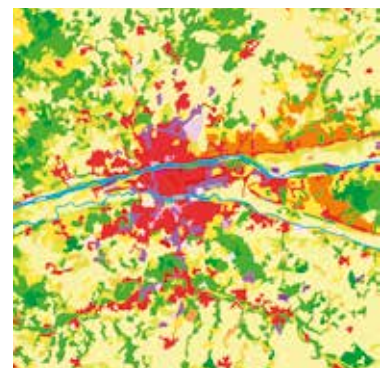
Ce sont les données produites par des institutions ou producteurs de données locaux ou nationaux (IGN, INSEE, DDT, DREAL, OE2T,...). Certaines sont payantes, d'autres sont disponibles gratuitement (Données environnementales, RGE de l'IGN,...), d'autres encore sont mises à disposition pour un usage bien précis.

LES DONNÉES "MÉTIERS"

Elles sont produites directement par l'ATU ou pour ses membres dans le cadre des missions du programme partenariale (assemblage des POS et PLU, estimation de la population à l'adresse, typologie du bâti,...)

LES DONNÉES "COLLABORATIVES"

Ce sont les données réalisées par des collectifs prônant le partage gratuit des données de leur conception jusqu'à leur mise à disposition (ex : Open Street Map), ou les données capitalisées dans le cadre de mission de concertation animée par l'ATU (exemple cartopartie sur la commune de La Riche en co-animation avec le collectif Artefact).



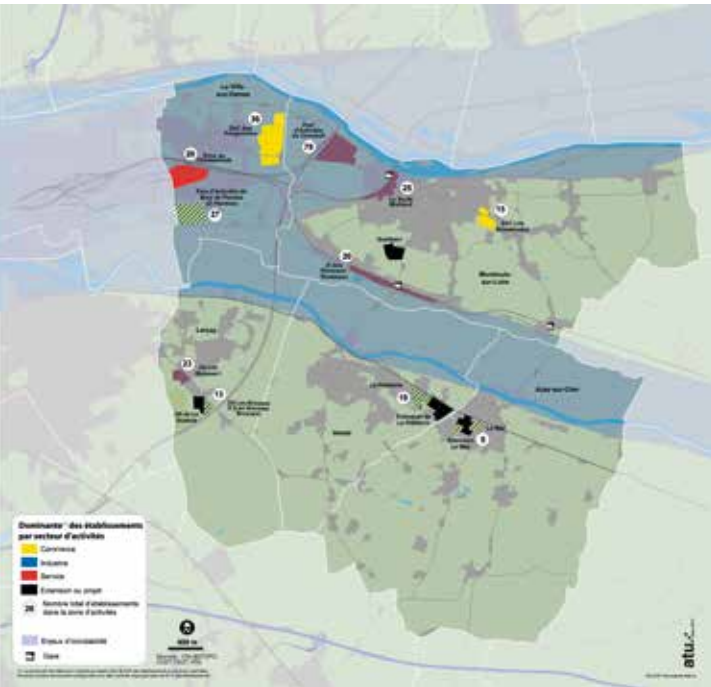
Corine Land Cover 2012 : UE/SOeS



Assemblage POS/PLU : ATU



Extrait de la carte Open Street Map



EXEMPLE D'ANALYSE SIG

Hierarchisation des parcs d'activités de Tour(s)plus et de la CCET

Dans le cadre de la définition d'une hiérarchie pour le développement des parcs d'activités de Tour(s)plus et de la CCET, l'ATU a réalisé une analyse des parcs d'activités à partir des données disponibles afin d'identifier leur dominante d'activité, leur accessibilité, leur disponibilité et leur potentiel d'extension.

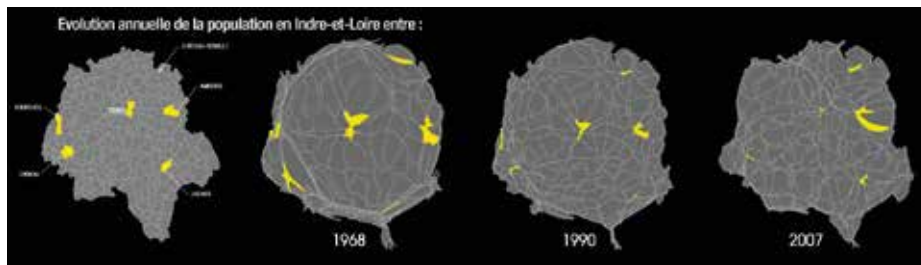
Cette étude s'est construite à partir d'analyses multicritères combinant des données de l'OE2T sur les établissements économiques, des données fournies par les EPCI sur les disponibilités, les données de l'ATU sur les zones d'urbanisation futures inscrites dans les documents d'urbanisme et les données de l'IGN pour l'accessibilité.

EXEMPLE DE REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE

Les représentations graphiques, cartographiques ou pictographiques ont pour objectif de résumer et d'appréhender rapidement une grande quantité d'informations. Il en existe une multitude et autant d'outils pour les réaliser.

En 2015, l'ATU a cherché à élargir la palette d'outils afin d'offrir une lecture nouvelle des territoires sur lesquels elle est investie.

La représentation en anamorphose ou cartogramme, contrairement à la cartographie conventionnelle, ne représente plus la réalité géographique mais la réalité du phénomène.



Sur l'exemple ci-dessus, on peut lire le phénomène d'attractivité de la ville centre du département et sa périphérie directe en 1968 sur la population, alors qu'en 2007 les habitants se tournent plus vers les espaces périurbains avec une tendance plus accentuée sur le Nord-Est.

Votre interlocuteur : Vincent Bouyer (bouyer@atu37.org)

Pour aller plus loin



Les équipements sportifs

de Tour(s)plus
Décembre 2015



TOUR(S)PLUS : Les équipements sportifs

L'ATU a réalisé un atlas des équipements sportifs de la Communauté d'agglomération.

Celui-ci a été élaboré à partir de la base nationale du Recensement des Équipements Sportifs (RES). Il a nécessité un travail approfondi de vérifications et de compléments avec la collaboration des communes.

12 catégories d'équipements ont été analysées sur les 22 communes de la Communauté d'agglomération. Ce recensement a permis d'identifier 300 installations sportives pour près de 890 équipements. Viennent en tête, les plateaux EPS, puis les courts de tennis et les terrains de grands jeux.

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus compétente en matière d'équipements communautaires pourra ainsi fonder ses décisions sur une meilleure connaissance de l'offre sportive existante.

Votre interlocuteur : Béatrice Genty (genty@atu37.org)



LE LOGEMENT ÉVOLUTIF :

Une réponse aux aspirations et ressources des ménages ?

33



Pour aller plus loin



En écho aux interrogations des élus du territoire et face au constat d'une évolution des modes de vie, l'ATU s'est saisie du sujet du logement évolutif. À l'image du dossier précédemment réalisé sur l'habitat participatif, un Question d'habitat s'est attaché à définir ce concept, à caractériser la demande et l'appétence des habitants pour ce type de logement et à présenter quelques expériences. Ces réalisations et projets (maison flottante, habitat modulable, logement adaptable, habitation "à finir", etc.) ont alimenté la réflexion et dégagé plusieurs axes de travail. Comment le logement évolutif peut-il répondre à la demande des ménages en matière d'habitat ? En quoi est-il un moyen de proposer des produits attractifs pour les familles en centre-ville ? De quelle façon offre-t-il une issue à certains programmes neufs en mal de commercialisation ? L'ATU a eu l'occasion d'approfondir ces sujets lors d'une conférence – débat, Les matins de l'AURA, organisée par l'agence d'urbanisme de la Région angevine.

Votre interlocuteur : Aurélie Ravier (ravier@atu37.org)

Animer

la fabrique des politiques publiques

Jamais peut-être le besoin d'actions publiques locales n'a été aussi prégnant alors que la dépense publique connaît des contraintes inédites. Cette équation délicate appelle une efficacité accrue des politiques publiques. Pour ce faire, c'est le "logiciel" de conception même qui doit être renouvelé. L'Agence d'Urbanisme apporte sa contribution à cet aggiornamento en proposant des cadres d'analyse, des enjeux, des perspectives qui peinent à s'inscrire sur les écrans radars de nos actions locales. Elle se positionne aux côtés des décideurs et de leurs services pour augmenter la capacité d'invention du territoire.





POLITIQUE DE LA VILLE :

Préfiguration des futurs projets de renouvellement urbain

Marquée par la signature le 2 octobre du nouveau contrat de ville de l'agglomération tourangelle 2015-2020, l'année 2015 a été consacrée à la déclinaison des orientations stratégiques du contrat à l'échelle des quartiers concernés. L'ATU a plus particulièrement participé à la définition des premiers objectifs opérationnels des futurs projets de renouvellement urbains concernant quatre quartiers de l'agglomération (Sanitas et Maryse-Bastie à Tours, Rabière à Joué-lès-Tours, Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps), éligibles au financement du nouveau programme national de rénovation urbaine 2016-2024 (NPNRU).



L'ATU a ainsi contribué à la préparation du protocole de préfiguration, nouvelle étape du processus de contractualisation entre les partenaires locaux et l'ANRU. Cette stratégie globale d'intervention à l'échelle de l'agglomération qui sera ensuite déclinée dans une convention de renouvellement urbain (précisant les modalités de financement et de réalisation des interventions soutenues par le NPNRU). Outre les premiers objectifs opérationnels à l'échelle des quartiers, le projet de protocole identifie une quinzaine d'études (sur une période d'environ 18 mois) dont l'objet est de vérifier la faisabilité des interventions envisagées et permettre aux habitants de participer à la définition et au suivi des projets. Ces études traiteront des sujets suivants :

- ◆ le renouvellement des espaces bâtis enclavés et vétustes, le renforcement des équipements et commerces de proximité ;
- ◆ l'implantation d'activités économiques au bénéfice des habitants des quartiers ;
- ◆ la réduction de la vulnérabilité des quartiers soumis au risque d'inondation (trois quartiers concernés) ;
- ◆ l'amélioration énergétique et l'adaptation du parc social au vieillissement de ses occupants ;
- ◆ les attentes des habitants en matière de mobilité résidentielle, l'évolution de l'image des quartiers prioritaires (en renouvelant les études d'opinion menées auprès des habitants résidant à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers depuis 2003) ;
- ◆ la contribution des maisons de projet à la co-construction des projets avec les habitants.



Attendue pour le début de l'année 2016, la mise en œuvre du protocole de préfiguration coïncidera avec la révision des plans locaux d'urbanisme des trois communes concernées et avec celle du programme local de l'habitat et du plan climat air énergie territorial (PCAET). Les réflexions menées dans le cadre du protocole contribueront ainsi à la prise en compte des enjeux spécifiques du NPNRU par les documents de planification locaux et les politiques d'agglomération en matière d'aménagement, d'habitat, de cohésion sociale et de transports .



Pour aller plus loin



MOBILITÉ :

Le temps des téléphériques urbains ?



Classiquement, les transports collectifs en site propre (TCSP) implantés dans les villes sont terrestres, soit de surface (tramway, BHNS) soit en souterrain (métro). En France, les systèmes aériens sont présents dans les zones de montagne, ou exceptionnellement dans des agglomérations situées au pied d'un massif montagneux (par exemple le téléphérique de la Bastille à Grenoble). Or, des projets de systèmes aériens pour franchir des obstacles horizontaux en milieu urbain apparaissent dans notre pays, alors qu'ils existent déjà à l'étranger. La première agglomération française à mettre en service ce système sera Brest en septembre 2016. D'autres vont suivre rapidement (Orléans, Toulouse, en Ile-de-France, Grenoble,...).





Vue imaginée de la future station de la place de la Résistance à Grenoble (projet "métrocâble")



LATU s'intéresse à ces systèmes depuis quelques années, en raison des nombreux avantages qu'ils occasionnent :

- ◆ Faible emprise au sol ;
- ◆ Capacité de transport ;
- ◆ Variété et fiabilité des systèmes ;
- ◆ Coûts (à priori plus faibles que les systèmes terrestres) ;
- ◆ Effets d'image : modernité, découverte de la ville par les airs, etc.

Bien qu'ayant peu de relief, l'agglomération de Tours est fortement marquée par de grandes infrastructures terrestres qui segmentent son territoire (autoroutes, boulevards périphériques, cours d'eau, voies ferrées,...). Une liaison aérienne pourrait donc s'avérer intéressante pour relier certains quartiers ou grands équipements.

En premier lieu, l'ATU accorde l'intérêt d'inclure l'analyse d'un système aérien dans l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une liaison performante entre les gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps. En effet, l'ATU y voit un fort intérêt pour la performance "transport" du système, mais aussi pour son intégration urbaine et les possibilités d'enclencher un processus de renouvellement urbain sur l'île ferroviaire.

Pour aller plus loin



Votre interlocuteur : Olivier Schampion (schampion@atu37.org)



Future station de la gare des Aubrais à Orléans

TOURS :

Charte pour la qualité urbaine pour un urbanisme de projet négocié

Après plusieurs années d'application de son Plan Local d'Urbanisme, la ville de Tours a souhaité redonner un nouveau sens à sa politique de développement urbain, prenant ainsi en compte une double aspiration : maîtriser les impacts de la densification et composer avec les fondements de l'urbanisme tourangeau.

Pour ce faire, elle s'est engagée dans une réflexion globale en fixant d'une part ses priorités à travers l'élaboration d'une charte de la qualité urbaine, et d'autre part en proposant une méthode de travail afin d'inscrire la production urbaine dans un processus concerté à travers la création d'un atelier des avant-projets.

UNE VOLONTÉ : REDÉFINIR LES PRIORITÉS ET LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE URBAINE DE LA VILLE

L'ATU s'est investie aux côtés de la ville afin de formaliser dans un document cadre "la Charte de la qualité urbaine" les grands axes de la politique d'aménagement pour les années à venir. Ce document a fait l'objet d'une concertation avec les professionnels et les institutionnels avant d'être acté officiellement. Cette charte qui n'a pas de portée juridique (les projets demeureront instruits au regard du PLU en vigueur) s'inscrit résolument dans une démarche d'urbanisme de projet négocié.

Le dialogue entretenu avec les différents opérateurs de l'aménagement doit permettre, sans brider la création architecturale, d'intégrer une cohérence d'ensemble en fonction de principes simples mais incontournables déclinés ci-après :

◆ Inscrire la production urbaine dans le contexte architectural tourangeau.

Respecter les typologies bâties représentatives de l'identité tourangelle, prendre en compte les caractéristiques morphologiques des quartiers (volumétrie, orientation, implantation des constructions) dans le processus de renouvellement et de densification de la ville, sans empêcher l'émergence, lorsqu'elles respectent l'existant, de formes architecturales audacieuses

◆ Préserver les points de lecture du grand paysage

Garder lisible et donner à comprendre la géographie des lieux à travers la production urbaine, savoir prendre en compte les éléments singuliers (la perspective, l'arbre repère,...)

◆ Satisfaire le besoin de nature en ville des habitants

La ville qui se transforme doit enrichir la production d'espaces collectifs support d'une trame verte qui se pérennise

◆ Adapter la programmation du logement pour répondre à tous les besoins

◆ Préserver durablement le cadre de vie des riverains

Trois leviers : Bien construire, Informer, Gérer le temps des travaux

◆ Opter pour une densité adéquate

Ne pas appliquer automatiquement le maximum de densité autorisé par le PLU, opter pour un parti d'aménagement adapté au site et préservant le droit à l'intimité



TOURS

CHARTRE POUR LA QUALITÉ URBAINE



- ◆ Chaque opération doit apporter sa part au développement de la trame verte urbaine.
- ◆ Permettre une mixité fonctionnelle et sociale.
Promouvoir le maintien de multiples polarités de proximité.
- ◆ Proposer un grand confort d'usage aux futurs occupants.
Offrir des logements de qualité aux tourangeaux est sans doute la mesure la plus efficace pour lutter contre l'étalement urbain.
- ◆ Construire des projets performants dans l'utilisation et la gestion des ressources.
Viser performance énergétique des constructions par un travail sur la qualité de l'enveloppe, l'implantation, la volumétrie, le niveau d'isolation et le recours aux énergies renouvelables,...
- ◆ Permettre l'évolution et la réversibilité des projets de construction.
L'opération est envisagée pour favoriser dans la mesure du possible la modification ultérieure des usages.

UNE MÉTHODE : INSCRIRE LA PRODUCTION DE LA VILLE DANS UN PROCESSUS RESPONSABLE ET PARTAGÉ

L'objectif de la ville est de mettre en place un espace de discussion " L'ATELIER DES AVANT-PROJETS " afin de créer les points de concordance et de vérifier la bonne adéquation entre la politique municipale d'urbanisme garante du bien commun et les projets des différents opérateurs.

Ce dispositif, pour être efficace, fonctionne en amont du dépôt des autorisations d'urbanisme.

Dès lors qu'un projet est identifié, "son cheminement" s'inscrit dans le processus suivant :

- ◆ **Temps 1** - La Ville donne ses priorités contextualisées.
Elle déclinera ainsi, en fonction des sites, les grands enjeux qu'elle entend voir pris en compte au regard des priorités de son projet urbain.
- ◆ **Temps 2** - Le porteur de projet démontre la compatibilité de l'opération sur la base des enjeux partagés.
- ◆ **Temps 3** - Instruction de l'autorisation d'urbanisme.
Conséquence du travail partenarial et rigoureux réalisé en amont, l'instruction de l'autorisation d'urbanisme se déroule en limitant les risques de remise en cause sur le fond (programme, forme...) du projet.

Pour aller plus loin





ESVRES-SUR-INDRE : Un plan de mobilités pour un meilleur fonctionnement du centre-bourg

La configuration du centre historique d'Esvres-sur-Indre, la concentration d'activités variées, la présence d'un important groupe scolaire, tout ceci conjugué à un développement récent des franges du centre-bourg ont fortement compliqué les circulations au sein de la commune. L'élargissement des rues n'étant pas possible et l'accroissement du nombre de places de parking ayant atteint ses limites, la commune a demandé à l'ATU de réfléchir à un plan de mobilités.

Celui-ci s'est alors naturellement porté sur le développement d'itinéraires lisibles, sécurisés et adaptés aux piétons et aux cyclistes. Associé à une évolution du plan de circulation, le réseau doux reliera l'ensemble des "générateurs" aux différents quartiers de la commune.

Votre interlocuteur : Olivier Schampion (schampion@atu37.org)



LES DÉPLACEMENTS À VÉLO :

Participation aux réflexions pour le développement de l'usage du vélo

La part du vélo dans les modes de déplacements demeure faible alors que ce mode de déplacement présente de nombreux avantages. Pour permettre le développement de cette pratique au quotidien, il y a lieu de la prendre en compte dans l'élaboration des documents d'urbanisme, des études urbaines et des dossiers sur les mobilités. En 2015, l'ATU a participé à la réflexion sur les boucles urbaines cyclables, ayant évolué vers des axes structurants dans le cœur de l'agglomération. Elle a également élaboré le plan des aménagements dédiés spécifiquement aux cyclistes et aux piétons sur la commune de Notre-Dame d'Oé.

Tout au long de l'année, l'ATU veille à informer ses partenaires sur les évolutions réglementaires, sur des actions innovantes réalisées en France et à l'étranger, ou encore sur des projets en cours ou réalisés et qui pourraient être mis en œuvre sur notre territoire. L'ATU siège au comité de pilotage des circulations douces de la Communauté d'agglomération, ce qui lui permet de formuler ses avis sur les études en cours. Elle suit également de près, les réflexions menées dans le cadre de la démarche "une voirie pour tous".



STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE D'INONDATION :

Une stratégie pour prendre le risque à bras le corps

44

La question du risque a été trop longtemps l'apanage exclusif de l'État, les territoires doivent s'en saisir pour ne plus subir, sortir du déni, et construire un projet de territoire adapté, il en va de leur responsabilité. C'est en substance le message qu'ont voulu faire passer le Préfet d'Indre et Loire et le Président de l'ATU en invitant l'ensemble des maires du Val de Tours au lancement de l'élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI), en septembre 2015.

En effet, l'heure est venue, pour le Territoire à Risque Important (TRI) qu'est le Val de Tours, de fonder un projet de territoire plaçant la résilience au cœur de la démarche, au-delà du seul aspect réglementaire et des communes submersibles. Pour ce faire, trois ateliers ont été constitués afin que toutes les communes concernées, y compris celles du plateau, puissent s'emparer des problématiques suivantes :

- ◆ Le système de protection et son évolution ;
- ◆ Le projet de développement dans le Val ;
- ◆ La mobilisation et la coordination des acteurs.



Ces séances de travail, animées par la DDT, l'Établissement Public Loire et l'ATU se sont attachées, outre la constitution d'un socle commun de connaissances, à permettre à chacun d'exprimer la manière dont il serait souhaitable, à l'avenir, d'appréhender le risque. Un consensus s'est rapidement dégagé sur la nécessité de ne pas désinvestir le Val inondable en lui garantissant une dynamique de renouvellement. Au printemps 2016, un programme d'actions sera présenté, dans lequel chaque acteur du territoire sera appelé à se mobiliser.

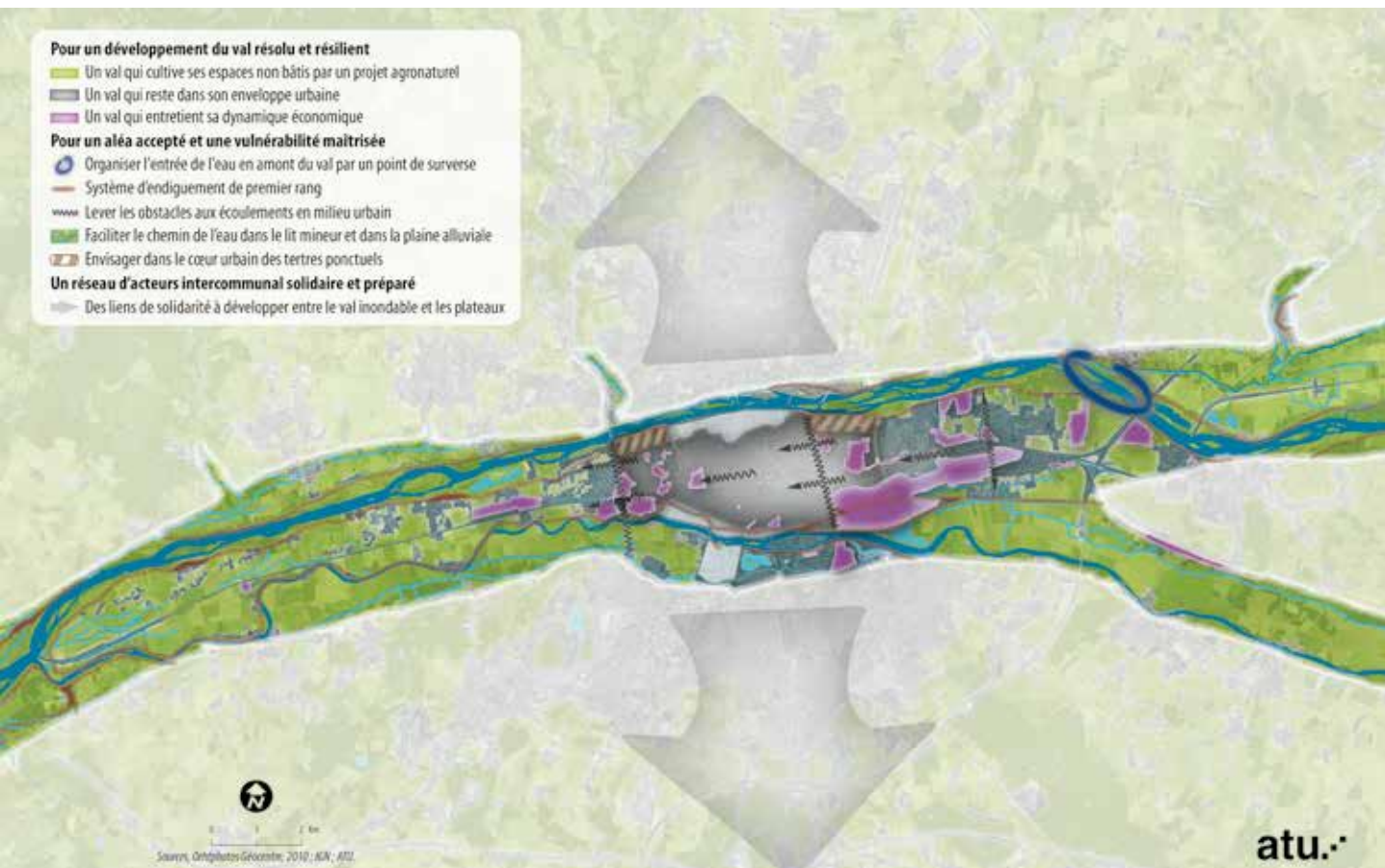
À l'avenir, un territoire, pour demeurer attractif doit être un territoire préparé. Habitants, institutions, investisseurs et acteurs économiques seront de plus en plus sensibles aux capacités résilientes des villes. Avec la SLGRI, le risque d'inondation doit pouvoir être investi comme un champ d'excellence pour l'agglomération.

Votre interlocuteur : Jérôme Baratier (atu@atu37.org)

Pour aller plus loin

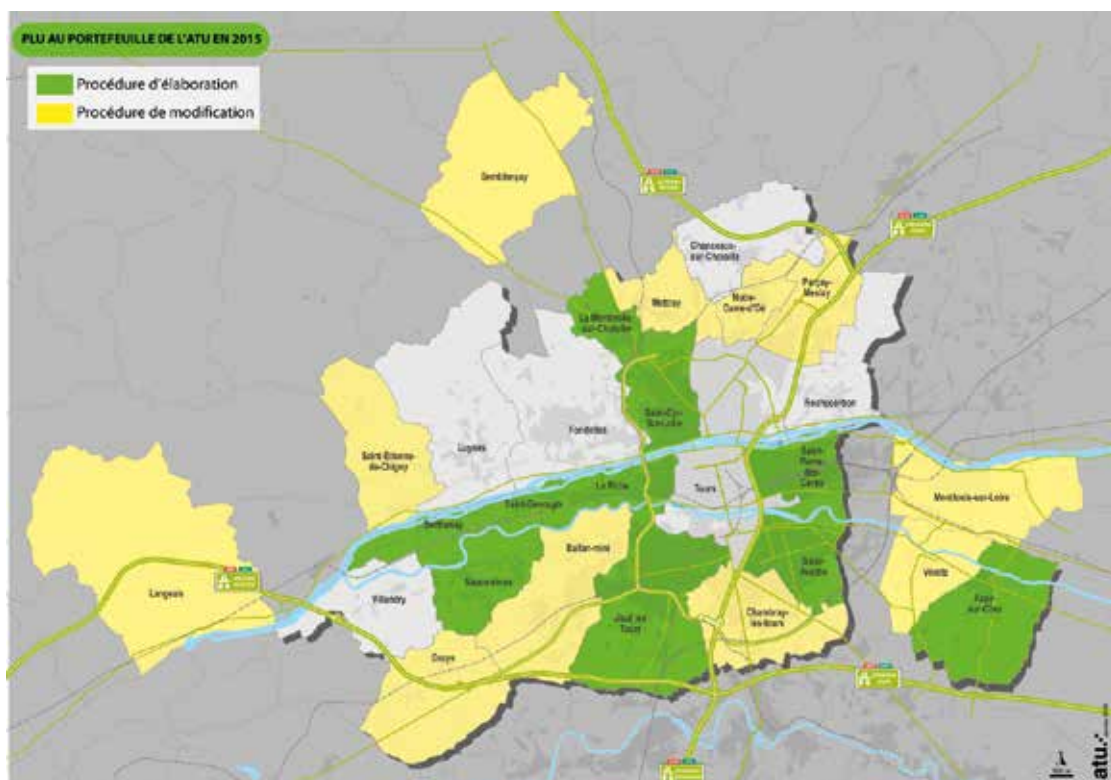


45



PLU : L'actualité des plans locaux d'urbanisme à l'ATU

En 2015, l'ATU a accompagné de nombreuses communes sur l'évolution de leur document d'urbanisme. L'équipe s'est mobilisée dans 10 révisions générales et 11 "petites procédures" (déclaration à projet, notification, révision allégée).





PLU :

Le contenu du PLU change (tout le temps)

Le décret n° 2015-1783 relatif à la partie réglementaire du livre I du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme, est entré en vigueur le 1er janvier 2016.

Issu d'un large travail de concertation avec les principaux acteurs de l'urbanisme, ce nouveau décret vise à réinterroger le contenu et la forme du règlement du PLU pour intégrer les nouveaux enjeux de l'urbanisme en fonction des 2 axes majeurs suivants :

- ◆ redonner du sens au règlement, qui doit d'abord être au service du projet ;
- ◆ permettre davantage de souplesse et d'adaptation au contexte en renforçant les outils à la disposition des communes.

Au titre des évolutions majeures, on peut citer :

- ◆ La suppression de l'obligation de réglementer l'implantation des constructions par rapport aux voies et aux limites séparatives ;
- ◆ La possibilité de substituer les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) à un règlement sous réserve de justification/motivation particulière (à préciser dans le rapport de présentation) et de la réalisation d'un schéma d'aménagement précis ;
- ◆ La possibilité de rédiger des règles qualitatives (sous forme d'objectifs), sous réserve de pouvoir les vérifier de manière objective ;
- ◆ La possibilité de fixer des minimums et maximums dans les règles de hauteur, d'emprise au sol et de stationnement ;
- ◆ Le classement en zone AU décorrélé du caractère naturel de la zone ;
- ◆ L'utilisation des nouvelles destinations ET sous-destinations, etc.

Votre interlocuteur : Thierry Lasserre (lasserre@atu37.org)

VIE

de l'Agence

FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DU BUREAU

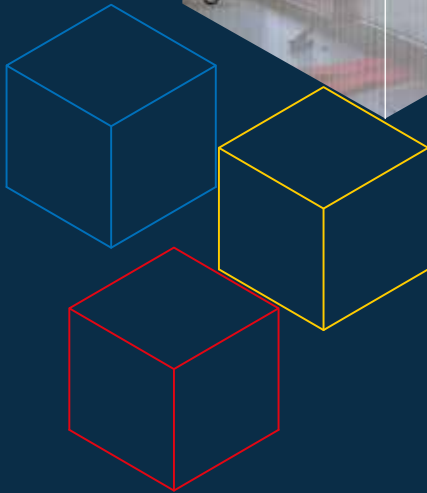
Il comprend : deux membres de droit : M. le Préfet d'Indre-et-Loire / M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / sept membres élus : Président : M. Philippe Briand, Président de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus - Vice-Présidents : M. Claude Garcera, Délégué de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau / M. Patrick Deletang, Délégué de la Communauté d'agglomération - Trésorière : Mme Marie-France Beaufile, Vice-Présidente de la Communauté d'agglomération - Secrétaire : M. André Desplat, Adjoint au Maire de Esvres/Indre / M. Bernard Lorigo, Délégué de la Communauté d'agglomération / M. Serge Babary, Vice-Président du SMAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il comprend : deux membres de droit : M. le Préfet d'Indre-et-Loire / M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / dix-sept membres élus : Mmes Amiot, Beaufile, et MM. Augis, Briand, Deletang, M. Galliot, Le Tarnec, Lorigo, Plat, Délégués de la Communauté d'agglomération / Mme Guillaume et M. Garcera, Délégués de la Communauté de Communes de l'Est Tourangeau / M. Desplat, Adjoint au Maire d'Esvres/Indre / M. Esnault, Maire de Sorigny / Mme Guillermic et MM. Babary, Benard, Viémont, Délégués du SMAT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de : trente membres titulaires représentant les Communautés et les Communes - deux membres titulaires représentant l'État - six membres titulaires représentant les Syndicats mixtes - onze membres associés (représentant les chambres consulaires, les professionnels de l'aménagement, etc.).



PÉRIMÈTRES D'ÉTUDE 2015

Les collectivités adhérentes au 1^{er} janvier 2016





VISAGES D'AGENCE

DIRECTEUR



Jérôme Baratier
02.47.71.70.72
baratier@atu37.org

RESSOURCES INTERNES



Corinne Brossard
Responsable administrative
02.47.71.70.73
brossard@atu37.org

PROJET URBAIN



Céline Tanguay
Architecte-Paysagiste
Espaces publics
02.47.71.70.76
tanguay@atu37.org



Alain Huet
Architecte-Urbanisme
Projet Urbain-PL.U.
02.47.71.70.77
huet@atu37.org



Catherine Gonçalves
Accueil-Secrétariat
02.47.71.70.70
goncalves@atu37.org



Jean Xiberras
Espaces publics
Projet Urbain
02.47.71.70.73
xiberras@atu37.org



Fanny Maire
Projet Urbain
02.47.71.70.89
maire@atu37.org

POLITIQUES PUBLIQUES



Thierry Lasserre
Études générales
Planification
02.47.71.70.78
lasserre@atu37.org



Jean-Charles Désiré
Politique de la ville
Études générales
02.47.71.70.85
desire@atu37.org



Béatrice Genty
Planification
02.47.71.70.84
genty@atu37.org



Olivier Schampion
Déplacements
02.47.71.70.88
schampion@atu37.org



Aurélie Ravier
Habitat
02.47.71.70.74
ravier@atu37.org



Bénédicte Métails
Énergie-Environnement
02.47.71.70.83
metais@atu37.org

INFOGRAPHIE - SIG - STATISTIQUES



Vincent Bouyer
Responsable du pôle
Cartographe
02.47.71.70.81
bouyer@atu37.org



Christophe Mariot
SIGiste
02.47.71.70.91
mariot@atu37.org



Willy Bucheron
Webmestre
Infographiste
02.47.71.70.82
bucheron@atu37.org



Marion Chery
Bases de données
02.47.71.70.90
chery@atu37.org



Camille L'Huillier
SIGiste
02.47.71.70.75
lhuillier@atu37.org



PUBLICATIONS



Questions habitat





Les travaux produits par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours sont à la disposition de tous les membres de l'association.

SIGLES ET ACRONYMES

ANRU :	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ATU :	nom d'usage de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
AURA :	Agence d'Urbanisme de la Région Angevine
BHNS :	Bus à Haut Niveau de Service
CCET :	Communauté de Communes de l'Est Tourangeau
DDT :	Direction Départementale des Territoires, ex DDE : Direction Départementale de l'Équipement
DGFIP :	Direction Générale des Finances Publiques
DREAL :	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DVF :	Demande de Valeurs Foncières
EPCI :	Établissement Public de Coopération Intercommunale
EPS :	Éducation Physique et Sportive
FNAU :	Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
GNDVF :	Groupe National Demande de Valeur Foncière
GPS :	Global Positioning System (Système mondial de positionnement)
IGN :	Institut National de l'Information Géographique et Forestière
INSEE :	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IVM :	Institut pour la Ville en Mouvement
MAJIC3 :	Fichiers fonciers standards
MMD :	Modèle Multimodal des Déplacements
NPNRU :	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
OAP :	Orientation d'Aménagement et de Programmation
OE2T :	Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine
PAC :	Politique Agricole Commune
PADD :	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PCAET :	Plan Climat Air Énergie Territoriale
PDU :	Plan de Déplacements Urbains
PLH :	Programme Local de l'Habitat
PLU :	Plan Local d'Urbanisme (Document de planification urbaine à l'échelle des communes, il succède au POS = Plan d'Occupation des Sols)
POS :	Plan d'Occupation des Sols
RES :	Recensement des Équipements sportifs
RGE :	Référentiel à Grande Échelle
SCOT :	Schéma de Cohérence Territoriale (Document de planification urbaine à l'échelle de l'agglomération, il remplace le Schéma Directeur)
SIG :	Système d'Information Géographique
SLGRI :	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation
SMAT :	Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
TCSP :	Transports Collectifs en Site Propre



atu.³⁷
www.atu37.org

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours
3 cour du 56 avenue Marcel Dassault - B.P.601- 37206 Tours Cédex 3
Tél : 02 47 71 70 70 - Mail : atu37@atu37.org